

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 4 juillet 2016, à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie ainsi que Claire Côté, directrice générale/secrétaire-trésorière.

**Quorum**

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

**16-07-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-07-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants à l'item « Affaires nouvelles », tout en le laissant ouvert :
  - a) Soccer
  - b) Entente panneau électronique
  - c) Glissade, camp de jour

ADOPTÉE

**16-07-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016**

16-07-02 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016 tel que présenté et rédigé.

ADOPTÉE

**16-07-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES MUNICIPAUX**

BELL CANADA	414.37 \$
BUREAU EN GROS	167.65 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	1 423.29 \$
HYDRO QUEBEC	4 153.40 \$
KODOO MOBILE	93.74 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	3 862.59 \$
MONTPLAISIR	5 033.70 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 416.11 \$
RREMQ	781.12 \$
SONIC CO-OP CARTE	154.82 \$
9157-0424 QUEBEC INC.	183.96 \$
ANNIE FORCIER	700.00 \$
CHERBOURG	246.05 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	86.58 \$
ENFOUIBEC	1 528.94 \$
ENVIRO5	179.08 \$
EQUIPEMENTS RAYDAN	239.50 \$
F HOULE ELECTRIQUE INC.	328.72 \$
GABRIEL CHEENEY	20.24 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	334.28 \$
GESTION U.S.D. INC.	1 947.95 \$
GROUPE ENVIRONEX	78.75 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	965.73 \$

LA COOP AGRILAIT	33.86 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN ET FILS	610.57 \$
LUCIEN LAMPRON	1 760.00 \$
LYNE ROZON	45.71 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	4 541.19 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	7 688.14 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-GUILLAUME	5 355.38 \$
PETITE CAISSE	51.80 \$
PGA EXPERTS INC	9 882.01 \$
POMP - JENNIFER ST-CYR	20.30 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	16.56 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	501.86 \$
SINTRA INC	459.90 \$
USINAGE ST-BONAVENTURE	178.21 \$
SALAIRE DE JUIN 2016	14 571.40 \$

- 16-07-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- que ces comptes sont approuvés et soient payés;
- ADOPTÉE

**16-07-04 AUTORISATION DÉPENSES SILVERADO 1500**

- 16-07-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser le paiement comptant requis à la livraison de la camionnette d'un montant de 5 033,70 \$;
  - d'autoriser le burinage du véhicule pour un montant de 299 \$, taxes en sus, dont le montant n'était pas inclus lors de la soumission;
  - d'autoriser le lettrage du véhicule ainsi que l'achat d'un coffre, d'un support et de feux clignotants jaunes;
  - de demander des offres pour la vente du Ford 150.
- ADOPTÉE

**16-07-05 AUTORISATION TRAVAUX ÉBOULIS RG DU BASSIN**

Considérant que les éboulis dans la coulée en face de l'entrée de l'étable du 1047 Rang du Bassin se sont rapprochés du chemin;

Considérant que le conseil désire protéger la structure de l'emprise du chemin sans intervenir sur les terrains privés;

- 16-07-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais pour l'achat de géotextile et de 3 voyages de pierre 100-200mm (4-8) à disposer à la sortie du ponceau de traverse du chemin afin de limiter l'érosion et protéger la structure du chemin.
- ADOPTÉE

**16-07-06 AUTORISATION ACCÈS À LA ROUTE 143 REFUSÉE**

Suite à la demande de M. Lévis St-Onge auprès du MTQ pour obtenir un permis d'accès à la route 143 dans la courbe du 6e rang pour son lot 5 019 589;

Considérant que le MTQ nous a indiqué qu'il fallait qu'il obtienne d'abord l'autorisation de la Municipalité car l'accès se fera en passant sur une parcelle de terrain lui appartenant;

Considérant que les accès à la route 143 dans les courbes du 6e rang sont jugés dangereux autant pour les utilisateurs que pour les véhicules circulant sur la route 143;

Considérant que M. St-Onge possède déjà un accès sur le 6e rang nord pour sa propriété et qu'il n'est donc pas enclavé;

- 16-07-06 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de refuser la demande d'autorisation pour la construction d'un accès à la route 143 dans la courbe du 6e rang nord pour ne pas accroître les risques d'accidents des usagers de la route.

ADOPTÉE

#### **16-07-07 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 10 MINUTES**

Considérant que les membres du Conseil doivent prendre connaissance de certains documents afin de pouvoir prendre les décisions nécessaires dans la suite de cette séance;

- 16-07-07 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'ajourner la séance pour une période de quelques minutes et d'inviter les personnes présentes à rester en place le temps que le conseil revienne s'asseoir à la table.

ADOPTÉE

**Les élus se retirent dans la salle de rencontre et reviennent à la table du Conseil pour reprendre la séance à 21h20.**

#### **16-07-08 ACHAT DES MODULES DE JEUX, PARC LALIME**

Un appel d'offres par invitation a été fait auprès de cinq fournisseurs reconnus pour la qualité de leurs produits. Quatre fournisseurs ont répondu à l'invitation. Ceux-ci devaient proposer des modules de jeux pour deux sections distinctes : celle des « 18 mois – 5 ans » et celle des « 5 – 12 ans » devant respecter un budget total de 60 500 \$, livraison incluse, taxes en sus (approximativement 20 500 \$ pour les petits et 40 500 \$ pour les grands). Le but était d'obtenir le plus grand nombre possible de modules intéressants (design, esthétique, aspect ludique, variété de mouvements, etc) et respectant les exigences énoncées au devis pour un budget donné. Les soumissionnaires pouvaient présenter jusqu'à 3 propositions pour chaque section.

Cinq soumissions ont été reçues au total, soit une de Jambette, une de Tessier Récréo-Parc, une de Techsport et deux de Simexco. Imaginéo avait dès le début annoncé son intention de ne pas soumissionner sur un petit contrat.

Le comité de sélection a étudié et noté, selon la grille de pondération prévue au devis, chacune des propositions reçues

Design, esthétique et originalité des concepts présentés	35
Nombre d'équipements proposés en lien avec les demandes	15
L'aspect ludique des composantes et variétés des mouvements	40
Durabilité	5
Prix	5

et dont voici les résultats, en ordre alphabétique :

<b>Fournisseurs</b>	<b>Zone 5 - 12 ans</b>	<b>Zone 18 mois – 5 ans</b>
Jambette	70	90
Simexco prop. 1	53	91,5
Simexco prop. 2	66	91,5 (même que 1)
Techsport	91	80
Tessier Récréo-Parc	84	57

Considérant les résultats obtenus et les avis du comité de sélection;

Considérant la possibilité de traiter les soumissions en deux contrats distincts tel que prévu au devis d'appel d'offres;

- 16-07-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'accorder le contrat à Techsport pour la fourniture des modules de jeux de la zone 5-12 ans au coût de 40 460,40 \$, taxes en sus;
  - d'accorder le contrat à Simexco pour la fourniture des modules de jeux de la zone 18 mois – 5 ans, pour un montant maximal de 20 040 \$, taxes en sus. Comme la proposition s'élève à 22 284,21 \$, un arrangement devra être pris avec Simexco pour ramener le coût en bas du montant du budget établi. Dans le cas où leur proposition serait non négociable, le Comité des Loisirs devrait alors assumer le dépassement des coûts si celui désire continuer avec Simexco.

ADOPTÉE

**16-07-09 PROJET AGRANDISSEMENT BIBLIOTHÈQUE MUN.**

Considérant que la superficie actuelle de la bibliothèque devrait être doublée pour satisfaire aux normes;

Considérant que la municipalité se doit d'être préparée afin de déposer un projet adéquat lorsque des appels d'offres pour des subventions seront lancés;

- 16-07-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les démarches auprès de professionnels en vue de la préparation d'une étude de la structure existante et de plans d'agrandissement du Centre culturel en vue d'y loger la bibliothèque.

ADOPTÉE

**16-07-10 INSCRIPTIONS TOURNOI DE GOLF, MRC DRUMMOND**

- 16-07-10 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais d'inscription de 240 \$ au 23e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des P'tites boîtes à lunch de la Tablee populaire qui se tiendra le jeudi 18 août. Ce montant représente deux (2) inscriptions au golf et souper et une (1) inscription au souper seulement.

ADOPTÉE

**16-07-11 AUTORISATION FRAIS, 75E CONGRÈS DE LA F.Q.M.**

- 16-07-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les inscriptions du maire et du maire suppléant au coût de 720 \$ chacune, taxes en sus, ainsi que leurs frais de déplacement afin de participer au 75<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 29 au 1<sup>er</sup> octobre 2016 au Centre des Congrès de Québec.

**16-07-12 TRANSFERT DOSS. LÉGAUX À ME MARIE-LISE CLAIR**

Considérant que Me Raymond Clair a été le représentant légal de la municipalité pendant plusieurs années et que celui-ci prend une retraite bien méritée;

- 16-07-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser le transfert des dossiers en cours et ceux à venir à Me Marie-Lise Clair afin que celle-ci agisse en tant que représentante légale pour la municipalité.

ADOPTÉE

**16-07-13 PANNEAU INDICATEUR - SOCCER**

Considérant que le soccer des jeunes de Saint-Bonaventure s'est doté d'un panneau indicateur électronique;

- 16-07-13 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de fournir et installer deux (2) poteaux de bois ou d'acier pour y installer le panneau;
  - d'autoriser les frais pour brancher le panneau indicateur au panneau électrique.

ADOPTÉE

**16-07-14 ENTENTE PANNEAU D’AFFICHAGE - CLUB OPTIMISTE**

Considérant que le conseil d'administration du Club Optimiste ainsi que la Municipalité désire établir une entente écrite afin clarifier la propriété du panneau d'affichage électronique et les responsables des frais d'électricité et d'entretien;

- 16-07-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser la signature de l'entente proposée avec le Club Optimiste indiquant que celui-ci est propriétaire du panneau d'affichage électronique et responsable de son entretien et que seul le compte d'Hydro Québec sera au nom et à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE

**16-07-15 GLISSADE – PARC LALIME**

Considérant l'emplacement actuel de la glissade;

Considérant des blessures peuvent se produire lorsque ceux-ci y glissent et arrivent au bout de la glissade;

- 16-07-15 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'enlever deux (2) pouces de roches sous le plastique au bout de la glissade et de mettre de la pierre concassée bien roulée en remplacement.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS 20h45 à 20h46

**16-07-16 LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

- 16-07-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 20h46, la séance est close.

---

Félicien Cardin, maire

---

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 16-07-03, 16-07-04, 16-07-05, 16-07-08, 16-07-09, 16-07-10, 16-07-11, 16-07-13, 16-07-15.

---

Claire Côté, secrétaire-trésorière

